

QUESTIONNAIRE

« PRATIQUE PROFESSIONNELLE CONFORME AU PROFIL DE LA PROFESSION »

Ce questionnaire s'adresse aux mécaniciennes et mécaniciens de locomotives qui exercent leur activité pour le compte d'un gestionnaire d'infrastructure (comme p. ex. le service des travaux, le service l'intervention, etc.). Il doit être joint, dûment complété et signé, à la demande d'inscription à l'examen professionnel. Des informations détaillées sur l'admission à l'examen professionnel sont disponibles dans l'aide-mémoire « Admission à l'examen professionnel » (accessible sur la page www.vhbl-afsm.ch/fr/ausschreibung).

A. Conditions de base « Pratique professionnelle conforme au profil de la profession »

- ☐ Je dispose d'un certificat fédéral de capacité (CFC), d'une maturité gymnasiale, d'une maturité spécialisée *ou* d'une qualification équivalente. Par ailleurs, je justifie en Suisse, au moment de mon inscription à l'examen, d'au moins **deux années de pratique professionnelle et d'au moins 1500 heures de conduite cumulées, dont 75 % minimum effectuées dans le cadre d'un service de ligne dans le domaine du transport de voyageurs ou de marchandises.**
- ou*
- ☐ Je dispose d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) *ou* d'une qualification équivalente. Par ailleurs, je justifie en Suisse, au moment de mon inscription à l'examen, d'au moins **quatre années de pratique professionnelle et d'au moins 3000 heures de conduite cumulées, dont 75 % minimum effectuées dans le cadre d'un service de ligne dans le domaine du transport de voyageurs ou de marchandises.**
- ou*
- ☐ Je dispose d'un certificat fédéral de capacité (CFC), d'une maturité gymnasiale, d'une maturité spécialisée *ou* d'une qualification équivalente. Par ailleurs, je justifie en Suisse, au moment de mon inscription à l'examen, d'au moins **huit années de pratique professionnelle et d'au moins 1250 heures de conduite, dont 75 % minimum effectuées dans le cadre d'un service de ligne dans le domaine du transport de voyageurs ou de marchandises.**
- ou*
- ☐ Je dispose d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) *ou* d'une qualification équivalente et je justifie en Suisse, au moment de mon inscription à l'examen, d'au moins **huit années de pratique professionnelle et d'au moins 2250 heures de conduite, dont 75 % minimum effectuées dans le cadre d'un service de ligne dans le domaine du transport de voyageurs ou de marchandises.**

Le/la candidat-e doit impérativement remplir l'une de ces autres conditions pour être admis-e à l'examen.

B. Compétences et activités exercées

Veuillez indiquer ci-après les compétences et les activités exercées dans le cadre de votre pratique professionnelle. Ces informations aident la commission d'examen à évaluer si la condition d'admission est remplie (pratique professionnelle conforme au profil de la profession). La commission d'examen prend sa décision sur la base d'une prise en compte globale (admission « sur dossier »).

Compétences

- ☐ Je conduis des véhicules moteurs électriques.
- ☐ Je conduis des véhicules moteurs thermiques.
- ☐ Je conduis des véhicules moteurs hybrides.
- ☐ Je dispose de la compétence
« ETCS Level 2 Signalisation en cabine »

Activités exercées

- ☐ Service de manœuvre en gare
- ☐ Service de manœuvre sur la voie
- ☐ Préparation des trains de marchandises
- ☐ Conduite de trains de marchandises
- ☐ Préparation des trains de voyageurs
- ☐ Conduite de trains de voyageurs
- ☐ Conduite de véhicules sur rails dans le cadre des travaux d'entretien de l'infrastructure

Connaissance des lignes (en km)

Nombre d'heures de conduite dans le cadre d'un service de ligne

Nombre d'heures de conduite dans le cadre du service de manœuvre sur la voie

Nombre d'heures de conduite dans le cadre du service de manœuvre en gare

Veillez joindre à ce questionnaire un relevé des heures de conduite effectuées.

Remarques :

Prénom/Nom :

Signature :
